



CLUB SAINT HUBERT DU NORD

Association loi 1901 – Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique



2 EXPOSITIONS CANINES

le même week-end, au même endroit
avec attribution du **CACS** de la **SCC** le samedi
et du **CACS** et **CACIB** de la **FCI** le dimanche
avec des juges différents chaque jour

Thème pour les deux jours : DISCO



DOUAI



GAYANT EXPO CONCERTS (Rue de Tournai - à 700 mètres de la gare)

Tous les rings entièrement moquetés

13 et 14 juillet 2024

Chaque jour : Best in Show Adultes – Jeunes – Puppy - Baby et Vétérans

Junior Handling : inscription obligatoire sur le site de Cedia ou par courrier

Clôture des engagements : 26 juin 2024 (date de réception courrier) 28 juin 2024 par Internet

Attention nombre de chiens limité chaque jour

Tarifs d'inscriptions pour chaque jour et les deux jours

	NON MEMBRES DU CSHN			MEMBRES DU CSHN		
	CAC 13/07/24	CAC-CACIB 14/07/24	2 jours 13 et 14/07/24	CAC 13/07/24	CAC-CACIB 14/07/24	2 jours 13 et 14/07/24
1 ^{er} chien	42 €	42 €	78 €	40 €	40 €	74 €
2 ^{ème} chien	40 €	40 €	72 €	38 €	38 €	68 €
3 ^{ème} chien	36 €	36 €	64 €	34 €	34 €	60 €
Chiens suivants	30 €	30 €	54 €	28 €	28 €	50 €
Baby – Puppy – Vétérans	30 €	30 €	54 €	28 €	28 €	50 €
6 Chiens au même propriétaire	180 €	180 €	300 €	170 €	170 €	280 €
Meute	80 €	80 €	150 €	76 €	76 €	142 €
Chien supplémentaire	30 €	30 €	54 €	28 €	28 €	50 €
Couple	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Lot d'affixe	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Classe Reproducteur	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Chien ne concourant pas (Ni jugé ni confirmé)	10 €	10 €	20 €	10 €	10 €	20 €
Catalogue	4 €	4 €	8 €	4 €	4 €	8 €
Jeunes Présentateurs	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Ecarter avec numéro d'exposant et horaires de jugements disponible dans la semaine qui précède l'exposition

CSHN – Expositions de Douai

26 Résidence Charles Dupas - 59111 LIEU-SAINT-AMAND (France)

☎ 0033 (0) 965 149 974 – 0033 (0) 786 138 271 – 0033 (0)624 784 227

<http://www.cshn.fr>

Composition du jury pressenti

CACS		Races		CACS - CACIB
Samedi 13 juillet 2024				Dimanche 14 juillet 2024
Norman DESCHUYMERE (Belgique) Carlos de GUINEA (Espagne) Daniel SCHWARTZ Daniel SCHWARTZ Barbara MULLER (Suisse) Daniel SCHWARTZ Joao POCAS (Portugal) Roger BARENNE Christian KARCHER Rui OLIVEIRA (Portugal) Barbara MULLER (Suisse) Sylvie DESSERNE Carlos de GUINEA (Espagne) Barbara MULLER (Suisse) Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Barbara MULLER (Suisse) Carlos de GUINEA (Espagne) Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Carlos de GUINEA (Espagne) Barbara MULLER (Suisse) Christian JOUANCHICOT Marie-Christine BODSON Marie-Christine BODSON Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Anne DYTRYCH Christian JOUANCHICOT Joao POCAS (Portugal) Anne DYTRYCH Joao POCAS (Portugal) Rui OLIVEIRA (Portugal) Rui OLIVEIRA (Portugal) Rui OLIVEIRA (Portugal) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Rui OLIVEIRA (Portugal) Anne DYTRYCH Norman DESCHUYMERE (Belgique) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Daniel SCHWARTZ Christian KARCHER Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Anne DYTRYCH Sylvie DESSERNE Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Christian KARCHER Joao POCAS (Portugal) Cassandre MATTERA Marie-Christine BODSON Patrick DEWAELE Yves-Emmanuel VILANOVA Patrick DEWAELE Patrick DEWAELE Marie-Christine BODSON Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Loredana SALINA (Suisse) Roger BARENNE Laurent PICHARD (Suisse) Laurent PICHARD (Suisse) Loredana SALINA (Suisse)		<p>1^{er} Groupe</p> <p>Berger Allemand Berger Australien Kelpie Bergers Belges Malinois et Groenendael Bergers Belges Tervueren et Laekenois Schipperke</p> <p>Berger de Brie</p> <p>Berger de Majorque Berger Portugais Berger Australien – Australien Sheperd Berger de Beauce</p> <p>Berger Américain Miniature Berger de Picardie</p> <p>Berger des Pyrénées et Catalan Colley poil long et court Bearded Collie Berger des Shetland Old English Sheepdog Welsh Corgi Bergers Hongrois et Italiens Bergers Hollandais Schapendoes Chien Loup de Saarloos Bergers Polonais (Podhale & Niziny) Berger Croate et Roumain Chien Loup tchécoslovaque Berger de Russie Méridionale Slovensky Cuvac Berger Blanc Suisse</p> <p>Bouvier Australien – Australien Catteldog Lancashire Heeler Bouvier des Flandres et Ardennes Border Collie Berger de Bohême – Reste du groupe</p> <p>2^{ème} Groupe</p> <p>Dobermann Pinschers - Affenpinscher Schnauzers Griffon Hollandais Terrier Noir Russe Boxer Bulldog Anglais Bullmastiff – Mastiff Dogues Allemands Dogue Argentin Dogue de Bordeaux Pressa Canario Fila de San Miguel - Tosa Fila Brasileiro – Races du Camila Mâtin Napolitain Cymaron Uruguayen Shar Peï Hovawart Cane Corso Montagne et Mâtin des Pyrénées Rottweiler Saint Bernard – Dogue du Tibet Léonberg Terre Neuve _ Landseer Sarplaninac – Asie Centrale - Caucase Mâtin Espagnol Tous les Bouviers Suisses Continental Bulldog Reste du Groupe</p> <p>3^{ème} Groupe</p> <p>Fox Terrier Terriers d’Ecosse Terrier du Yorkshire Staffordshire Américain Bull Terrier Staffordshire Bull Terrier Jack et Parson Terriers Deutscher Jagdterrier Airedale et Terriers divers Autres terriers</p> <p>4^{ème} Groupe</p> <p>Teckels poil dur Autres Teckels</p> <p>5^{ème} Groupe</p> <p>Spitz Allemands et Italien Husky Sibérien Malamute de l’Alaska Chow Chow Akita Américain et Chiens Thaïlandais</p>		<p>Christian KARCHER Barbara MULLER (Suisse) Christian KARCHER Christian KARCHER Christian KARCHER Christian KARCHER José HOMEM DE MELLO (Portugal) Barbara MULLER (Suisse) Daniel SCHWARTZ Tamas JAKKEL (Hongrie) Daniel SCHWARTZ Daniel SCHWARTZ Barbara MULLER (Suisse) Tino PEHAR (Croatie) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Christian KARCHER Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Christian KARCHER Christian KARCHER Christian KARCHER Christian KARCHER Christian KARCHER José HOMEM DE MELLO (Portugal) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse) Christian KARCHER Barbara MULLER (Suisse) José HOMEM DE MELLO (Portugal)</p> <p>Tamas JAKKEL (Hongrie) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Roger BARENNE Cassandre MATTERA Joao POCAS (Portugal) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Joao POCAS (Portugal) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Roger BARENNE Roger BARENNE José DOVAL SANCHEZ (Espagne) Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Joao POCAS (Portugal) Rui OLIVEIRA (Portugal) Roger BARENNE Loredana SALINA (Suisse) Loredana SALINA (Suisse) Christian KARCHER José DOVAL SANCHEZ (Espagne) Loredana SALINA (Suisse) Joao POCAS (Portugal) Christian JOUANCHICOT</p> <p>Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Carlos de GUINEA (Espagne) Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) Carlos de GUINEA (Espagne) Cassandre MATTERA Carlos de GUINEA (Espagne)</p> <p>Françoise LEMOINE LEGAY Françoise LEMOINE-LEGAY</p> <p>Patrick DEWAELE Loredana SALINA (Suisse) Sylvie DESSERNE Loredana SALINA (Suisse) Rui OLIVEIRA (Portugal)</p>

Samedi 13 juillet 2024		Races		Dimanche 14 juillet 2024
Laurent PICHARD (Suisse) Roger BARENNE Loredana SALINA (Suisse) Christian JOUANCHICOT Loredana SALINA (Suisse) Loredana SALINA (Suisse) Pascal THIERY	SPECIALE	Eurasier Basenji et Podenco Portugais Chien de Canaan		Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Roger BARENNE Patrick DEWAELE Norman DESCHUYMERE (B) Roger BARENNE Yves-Emmanuel VILANOVA
José HOMEM DE MELLO (Portugal) Barbara MULLER (Suisse) Carlos de GUINEA (Espagne) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Barbara MULLER (Suisse) Barbara MULLER (Suisse)	SPECIALE	Chien du Pérou et Méxicain Chiens Nordiques et Spitz asiatiques Samoyède – Laïka de Yakoutie Pharaon - Cirneco		José HOMEM DE MELLO (Portugal) Carlos de GUINEA (Espagne) José HOMEM DE MELLO (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal)
Rui OLIVEIRA (Portugal) Marie-Aude ROCHEBEUF Norman DESCHUYMERE (Belgique) Rui OLIVEIRA (Portugal) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Marie-Aude ROCHEBEUF Rui OLIVEIRA (Portugal) Sylvie DESSERNE Sylvie DESSERNE Marie-Aude ROCHEBEUF Marie-Aude ROCHEBEUF Norman DESCHUYMERE (Belgique) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Marie-Aude ROCHEBEUF Sylvie DESSERNE Rui OLIVEIRA (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal) José HOMEM DE MELLO (Portugal)	SPECIALE	6^{ème} Groupe Dalmatien Rhodesian Ridgeback Beagle – Griffons vendéens Basset Hound Chien de Saint Hubert Basset Artésien Normand – Chien Artois Reste du Groupe	SPECIALE	Marie-Aude ROCHEBEUF Rui OLIVEIRA (Portugal) Marie-Aude ROCHEBEUF Laurent PICHARD (Suisse) Marie-Aude ROCHEBEUF Tamas JAKKEL (Hongrie) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Rui OLIVEIRA (Portugal) Marie-Aude ROCHEBEUF José HOMEM DE MELLO (Portugal) Rui OLIVEIRA (Portugal) Marie-Aude ROCHEBEUF Marie-Aude ROCHEBEUF Rui OLIVEIRA (Portugal) Françoise LEMOINE-LEGAY José HOMEM DE MELLO (Portugal) Marie-Aude ROCHEBEUF Laurent PICHARD (Suisse)
Laurent PICHARD (Suisse) Joao POCAS (Portugal) José DOVAL SANCHEZ (Espagne) José DOVAL SANCHEZ (Espagne) Tamas JAKKEL (Hongrie) Joao POCAS (Portugal)	SPECIALE	7^{ème} Groupe Braque Allemand Drahthaar Braque St Germain et Français Braque de Weimar Braque d'Auvergne Braques Hongrois Braques Italiens – Spinone - Burgos Épagneul Breton et Français Braque du Bourbonnais Épagneul Picard – Pont Audemer Épagneul Bleu de Picardie Griffons Korthals – Barbu Tchèque Épagneuls de Munster – Langhaar Braque Slovaque à Poil Dur Pointer – Setter Anglais Perdiguero Portugais Setter Gordon Setter Irlandais – Reste du groupe	SPECIALE	José DOVAL SANCHEZ (Espagne) Barbara MULLER (Suisse) Laurent PICHARD (Suisse) B. Tiberriu KOZMA (Roumanie) Cassandre MATTERA José DOVAL SANCHEZ (Espagne)
Patrick DEWAELE Tamas JAKKEL (Hongrie) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Norman DESCHUYMERE (Belgique) Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Tamas JAKKEL (Hongrie) Tino PEHAR (Croatie) Tino PEHAR (Croatie) Guillaume TYTGAT Guillaume TYTGAT Guillaume TYTGAT Patrick DEWAELE Roger BARENNE	SPECIALE	8^{ème} Groupe Retrievers Labrador-Golden Autres retrievers Cocker Anglais Autres Spaniels Chiens d'Eau et Barbets Lagotto Romagnolo - Reste du Groupe	SPECIALE	Marie-Christine BODSON Guillaume TYTGAT Guillaume TYTGAT Guillaume TYTGAT Patrick DEWAELE Patrick DEWAELE Laurent PICHARD (Suisse) Roger BARENNE Roger BARENNE Christian JOUANCHICOT Christian JOUANCHICOT Christian KARCHER Cassandre MATTERA Guillaume TYTGAT
Pascal THIERY Pascal THIERY Yves-Emmanuel VILANOVA Pascal THIERY Joao POCAS (Portugal) Joao POCAS (Portugal) Pascal THIERY Yves-Emmanuel VILANOVA Cassandre MATTERA	SPECIALE	9^{ème} Groupe Bichons– Petit Chien Lion - Ratier Caniches Griffons Belges - Carlin Boston Terrier Chiens Nus de Chine Coton de Tuléar Chihuahua Shih Tzu Autres Chiens du Tibet Cavaliers King Charles King Charles Spaniel Épagneuls Pékinois et Japonais Papillons - Phalènes et Ruuski Toy Bouledogues Français	SPECIALE	Yves-Emmanuel VILANOVA Sylvie DESSERNE Pascal THIERY Yves-Emmanuel VILANOVA Pascal THIERY Pascal THIERY Tamas JAKKEL (Hongrie) Pascal THIERY Christian JOUANCHICOT
	SPECIALE	10^{ème} Groupe Afghans et Salukis Barzois Irish Wolfhound – Deerhound Greyhound Whippet Magyar Agar – Chart Polski Petit lévrier Italien Sloughi – Galgo – Azawakh	SPECIALE	
	SPECIALE	11^{ème} groupe : Races non reconnues FCI	SPECIALE	

Briquet de Provence – Cursinu- Bruno St Hubert Français – Épagneul St Usuge — Barbado de Tercera – Alano

SAMEDI JUNIOR HANDLING	Chrstian KARCHER	DIMANCHE JUNIOR HANDLING	Guillaume TYTGAT
1 ^{er} Groupe	Norman DESCHUYMERE	1 ^{er} Groupe	Barbara MULLER
2 ^{ème} Groupe	Rui OLIVEIRA	2 ^{ème} Groupe	Joao POCAS
3 ^{ème} Groupe	Tino PEHAR	3 ^{ème} Groupe	Carlos DE GUINEA
4 ^{ème} Groupe	Tamas JAKKEL	4 ^{ème} Groupe	Françoise LEMOINE LEGAY
5 ^{ème} Groupe	Loredana SALINA	5 ^{ème} Groupe	Norman DESCHUYMERE
6 ^{ème} Groupe	Barbara MULLER	6 ^{ème} Groupe	José HOMEM DE MELLO
7 ^{ème} Groupe	Marie-Aude ROCHEBEUF	7 ^{ème} Groupe	Laurent PICHARD
8 ^{ème} Groupe	Tiberiu KOZMA	8 ^{ème} Groupe	José DOVAL SANCHEZ
9 ^{ème} Groupe	Guillaume TYTGAT	9 ^{ème} Groupe	Roger BARENNE
10 ^{ème} Groupe	Yves-Emmanuel VILANOVA	10 ^{ème} Groupe	Pascal THIERY
Couples	Christian KARCHER	11 ^{ème} Groupe	Cassandre MATTERA
Lots reproducteur	Jose HOMEM DE MELLO	Couples	Patrick DEWAELE
Lots d'affixe	Marie-Christine BODSON	Lots reproducteur	Christian KARCHER
BIS Baby	Cassandre MATTERA	Lots d'affixe	Rui OLIVEIRA
BIS Puppy	Laurent PICHARD	BIS Baby	Norman DESCHUYMERE
BIS Vétérans	Patrick DEWAELE	BIS Puppy	Tino PEHAR
BIS Jeunes	Roger BARENNE	BIS Vétérans	Marie-Christine BODSON
BIS Adultes	Sylvie DESSERNE	BIS Jeunes	Tamas JAKKEL
		BIS Adultes	Christian JOUANCHICOT
		Suprême BIS Adultes	Tamas JAKKEL

Les expositions se tiendront à GAYANT EXPO Route de Tournai à DOUAI les 13 et 14 juillet 2024

ARRIVEE ET JUGEMENT :

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 7h30. Les jugements commenceront à 9h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements. Les catalogues réservés seront à retirer à l'entrée sur présentation de la carte d'exposant. Aucun accusé de réception ne sera envoyé. La carte d'exposant seront envoyées par mail ou par courrier dans les 10 jours qui précèdent l'exposition.

LOGEMENT : Exposition sans cages Prévoir vos cages et box personnels – Vastes zones réservées

ENTREE ET SORTIE DES CHIENS : Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements sur présentation de leur carton de qualificatif. Aucune sortie ne sera autorisée avant **17h30** pour les autres.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du président du CSHN.

OREILLES COUPEES : Les chiens nés, en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France

SERVICE VETERINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la S.C.C. et la F.C.I. Les chiens de 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Sont refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements (le nombre de participants par jour étant limité, la date de clôture pourra être avancée),
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs d'informatique,
- toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et rester acquis à la société, même si l'exposant ne peut pas se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition)

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte et la classe Travail.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour d'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Travail.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition (conditions au dos de la feuille d'engagement) et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte.

CLASSE CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

CLASSE JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS et au CACIB.

CLASSE VETERAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire.

CLASSE PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

Lot d'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

Classe Reproducteur : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

MEUTE :

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 chiens minimum doivent être engagés en classe Travail.

Teckels et Terriers : Pour les six Terriers ou les six Teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au **26/06/24** date de réception du courrier et au **28/06/24 par Internet**. Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. Le nombre de chiens étant limité à 2000 chaque jour, la clôture pourra éventuellement intervenir avant la date si le nombre maximum était atteint. Les exposants étrangers peuvent effectuer un versement sur notre compte bancaire et envoyer l'inscription par courrier : **IBAN FR76 1670 6050 2250 3465 7700 519 – Code Bank AGRIFRPP867**

REFUS ou EXCLUSIONS :

- Des engagements. La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.
- Des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition)

- ceux refusés par le service vétérinaire ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés ;
- ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée de l'exposition est formellement interdite.
- ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Les engagements dans les cas a) et b) ne sont pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge (qualifié ou stagiaire) ou expert-confirmateur de la race. Un juge défaillant peut être remplacé par tout juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents, au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner et d'attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition physique.

DISQUALIFIE : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. **Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.**

Les meutes sont jugées suivant l'échelle des points adoptée par la S.C.C., et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

C.A.C.S. : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} Excellent en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.

C.A.C.I.B. : les deux jours

Les propositions de CACIB ne sont autorisées que pour les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion. La classe des Jeunes ne peut prétendre à l'attribution du CACIB. Les juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du CACIB. Les chiens inscrits à un Livre d'Origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI, peuvent seuls être acceptés à l'exposition. Le CACIB ne peut être attribué qu'à un chien classé 1^{er} Excellent. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place. Les chiens proposés pour la RCACIB peuvent obtenir la conversion en CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, etc...
- s'il a déjà le titre de Champion International.

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par le CSHN et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulés par écrit, dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais de participation du premier chien qui restera acquise à la société si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus, temporairement ou définitivement, des expositions et concours organisés par le Club Saint Hubert du Nord, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
- ceux qui auront fait une fausse déclaration,
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci,
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres du CSHN ou des vétérinaires de service,
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre,
- ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).



Club Saint Hubert du Nord

DOUAI – Gayant Expo

les 13 et 14 juillet 2024



Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

CAC Samedi 13/07/24 (uniquement) only Saturday	CAC et CACIB Dimanche 14/07/24 (uniquement) only Sunday	Les 2 expositions Samedi 13 et Dimanche 14/07/24 the two days	
---	--	--	--

IMPORTANT : Cocher un jour ou les deux jours – Choose the good day or the two days

Race – Rasse – Breed :

Sexe – Geschlecht – Sex : Couleur – Farbe – Colour : Poids – Gewicht – Weight :

Taille – Größe – Size : Nature du Poil – Haar – Hair : **Oreilles Coupées** : OUI - NON

Nom du chien – Name des Hundes – Name of the Dog :

N° au Livre d'Origines – Zuchtbuch Nr – Registration number : (avec indication de ce livre – Mention of origine book)

Date de naissance – Geburtsdatum – Birth date :/...../...../ N° Identification :

Nom du père - Name des vaters – Name of the sire :

Nom de la mère – Name der Mutter – Name of the dam :

Nom du Producteur - Name des Züchters – Breeder's name :

Adhérent du CSHN : OUI – NON (N° d'adhérent : **Chien à confirmer** : OUI - NON

Nom du présentateur si différent du propriétaire :

Name of the handler if different than the owner

Nom du propriétaire - Name des Eigentümers – Owner's name :

Adresse – Address :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone : E-mail :

Classe dans laquelle le chien est engagé – Class into which the dog is entered

Catalogue 13/07/24	OUI	NON
Catalogue 14/07/24	OUI	NON

Intermédiaire 15 – 24 mois, monate, months	Ouverte - Open Minimum 15 mois – No dog under 15 months	Travail Working Class Minimum 15 mois No dog under 15 months	Champion Minimum 15 mois – No dog under 15 months	Jeune Jugend – Junior 9 à 18 mois – monate - months
Baby 4 à 6 mois, monate, months	Puppy 6 à 9 mois, monate, months	Vétéran à partir de 8 ans	Chien ne concourant pas No compet dog	Chien ni jugé ni confirmé
Meute Laufhundemeuten – Packs	Couple	Classe Reproducteur	Lot d’Affixe	

MODE DE PAIEMENT

1 – CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL à l'ordre du CSHN

2 – VIREMENT BANCAIRE
(IBAN : sur demande)

Somme – Überwiesener – Amount :

Envoyer votre inscription et votre paiement au :
CSHN - Expositions de Douai
26 Résidence Charles Dupas
59111 - LIEU-SAINT-AMAND (France)
☎ 09 65 14 99 74
ou 07 86 13 82 71 ou 06 24 78 42 27

Engagements recommandés sur :
www.cedia.fr sans supplément

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au verso de cette même feuille.

Ich erkläre hiermit, ohne Einschränkung den aus dieser Anmeldung sich ergebenden Verpflichtungen, die auf der Rückseite dieses Formulars wiedergegeben sind, nachzukommen.

I declare I accept without any restriction nor reserve the obligations of the present entry which appear overleaf.

Si mon chien est désigné "Meilleur de sa race" dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur. Si mon chien est désigné « Meilleur de son groupe », je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin qu'il puisse concourir lors de la désignation du Meilleur chien de l'exposition.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cet engagement. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Le – Datum – Date :

Signature du propriétaire
 Unterschrift des Eigentümers
 Owner's signature

Ages minimum pour la confirmation

1 ^{er} Groupe		3 ^{ème} Groupe		12mois
Bergers Allemands - Bergers de Brie – Bouvier des Flandres	15 mois	5 ^{ème} Groupe	Tout le Groupe sauf races ci-dessous	12 mois
Reste du Groupe	12 mois	Chien de Canaan, Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Ibicenco, Portugais		15 mois
2 ^{ème} Groupe		Samoyède, Esquimaux du Groenland, Akita Inu		15 mois
Rottweiler, Doberman, Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Hovawart,		6 ^{ème} et 7 ^{ème} Groupe sauf Rhodesian Ridgeback (15 mois)		12 mois
Bullmastiff, Montagne des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Léonberg, Landseer, Mâtin de Naples,		8 ^{ème} Groupe		
Dogue du Tibet, Mâtin Pyrénées, Grand Bouvier Suisses, Bouvier Bernois – Cane Corso	15 mois	Retrievers (15 mois)	Reste du Groupe	12 mois
Reste du Groupe	12 mois	9 ^{ème} Groupe		
10 ^{ème} Groupe		Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois - Reste du Groupe	12 mois
Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois - Reste du Groupe	4 ^{ème} Groupe Tous les Teckels		15 mois

Renseignements à fournir pour les classes TRAVAIL - CHAMPION - NE CONCOURANT PAS

Joindre une copie de l'attestation d'autorisation d'inscription en classe travail

Chien de défense

Date et lieu où le chien a obtenu :

- soit un R.C.I. 1 ou I.P.O. 1,
- soit un brevet de monioring,
- soit pistage F.C.I. 1,
- soit un test international de sauvetage,
- soit un brevet de chien de défense,
- soit un brevet en campagne,
- soit un brevet en pistage,
- soit un brevet troupeau.

Chien d'Arrêt Britanniques et Continentaux :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un TRES BON ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie.

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un BREVET DE CHASSE

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une MTHR

Barbets

Date et lieu où le chien a obtenu un Brevet de Travail à l'Eau 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

Teckels

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^{ème} prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chiens de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traineau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1

Lévrier

Date et lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs)

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens inscrits titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge. **Vous devez donc impérativement remplir une feuille de demande d'inscription pour un chien engagé en classe Ne concourant pas.**

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA. La validité d'un certificat débute : en cas de primo-vaccination : un mois après la date de délivrance, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat ; en cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination. La date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire désigné par le Directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun devra pouvoir être justifiée à tout moment.

Si, dans certains départements autres que celui qui est atteint par la rage (départements qui sont alors, pour simplifier, qualifiés de), une prime est attribuée par l'Etat à toute personne apportant la preuve de la destruction d'une renard, c'est pour tenter de diminuer la densité de la population vulpine dans ces territoires et éviter leur envahissement par l'enzootie rabique. Il n'en reste pas moins que les carnivores domestiques qui y sont hébergés sont seulement soumis aux dispositions réglementaires applicables dans les départements indemnes, notamment à l'article 213 du Code Rural, en ce qui concerne les animaux errants.

En conséquence, les propriétaires des chiens dont le domicile est situé dans l'un des départements ci-dessus indiqués, doivent être munis du certificat prévu pour l'accès du chien à l'exposition canine.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectués depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ce vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chenuil.

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non inscrits, non engagés.

A noter... A noter... A noter... A noter...

Entrée et sortie des chiens : Les chiens devront être arrivés **45 minutes avant l'heure prévue pour le jugement** de la race (horaires envoyés dans la semaine qui précède la manifestation). Les chiens non classés pourront quitter l'exposition à l'issue des jugements sur présentation du carton de récompense

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Si mon chien est désigné « Meilleur de sa race » dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur le même jour. Si mon chien est désigné « Meilleur du Groupe » (adulte), je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin de concourir pour le titre de « Meilleur Chien de l'Exposition ».

Signature – Unterschrift :